

Actualité >

Oise



## Les cibles Laporte déjà championnes aux JO

L'entreprise Laporte, spécialisée dans la fabrication de cibles de ball-trap, a été choisie pour approvisionner les JO de Londres.

PAULINE CONRADSSON | Publié le 22.07.2012, 05h12



**Formerie. Ces plateaux d'argile orange, ou pigeons, explosent quand ils sont touchés par le tireur et dégagent alors une fumée de couleur. | (DR.)**



Rien à voir avec le volatile gris qui pullule sur les trottoirs parisiens. Le pigeon, c'est aussi un plateau d'argile utilisé comme cible au ball-trap. L'entreprise Laporte s'en est fait une spécialité. Et c'est à Formerie, où la société est implantée depuis 1975, qu'ont été fabriqués les 200000 pigeons utilisés dès samedi prochain aux Jeux olympiques de Londres. « Nous avons été choisis comme fournisseurs officiels et exclusifs, se félicite Jean-Michel Laporte, PDG de l'entreprise familiale fondée en 1927 qui a son siège dans les Alpes-Maritimes. Ce sont nos septièmes Jeux olympiques. »

L'équivalent d'une demi-journée de travail

Actuellement, une vingtaine de salariés travaillent sur le site de Formerie. Leur spécialité, c'est le pigeon flash, un plateau orange en résine de pétrole qui dégage une fumée rose ou verte quand il est touché par le tireur au fusil. Celui-là même qui sera utilisé pendant la quinzaine olympique, propulsé par un lanceur fabriqué, lui, au siège. Déjà fournisseur pendant dix ans de la famille royale d'Angleterre, Laporte enrichit une nouvelle fois sa carte de visite avec les Jeux olympiques de Londres. Même s'ils sont loin d'être un marché juteux pour le leader mondial de cibles et de lanceurs qui exporte ses produits dans plus de 80 pays. « Nous produisons 500000 pigeons par jour à Formerie, près de 200 millions par an. Alors, 200000 pour les Jeux olympiques, ce n'est même pas une demijournée de travail, explique le directeur. Un marché à 260000 € sur nos 15 M€ de chiffre d'affaires annuel. Mais l'avantage d'avoir des références olympiques, c'est de se positionner plus facilement sur d'autres créneaux. Même si le ball-trap se développe dans les pays émergents, la discipline a stagné en France depuis vingt ans. Nous voulons nous diversifier. »

Et, pour ça, l'entreprise a déjà sa petite idée : lancer le tir à l'arc sur cibles mobiles. « Nous sommes en bonne voie pour que la discipline figure aux prochains Jeux olympiques, s'enthousiasme Jean-Michel Laporte. Ce serait une petite révolution pour le tir à l'arc, un peu comme l'arrivée du skicross, dérivé du ski acrobatique aux Jeux olympiques d'hiver de Vancouver, en 2010. En plus, c'est très télégénique. » Un projet auquel l'entreprise croit dur comme fer. Elle a déjà déposé 18 brevets dans près de 40 pays pour protéger sa trouvaille. L'objectif : augmenter de 50% son chiffre d'affaires sur dix ans.

Le Parisien

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2012